



## **Déclaration de l'Assemblée Générale de la Libre Pensée de Corse**

Un certain nombre de personnes s'en vont donner des leçons. Elles expliquent qu'il y aurait une sorte de schisme entre la majorité des électeurs en Corse et la République.

Bien évidemment, une telle « explication » permet de gommer l'interrogation relative à l'abstention massive sur le Continent et de nier tout questionnement sur la majorité donnée aux formations nationalistes en Corse.

Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération de Corse de la Libre Pensée qui s'est tenue le 23 juillet 2021, et qui a décidé ce document, l'un d'entre nous a dit « les électeurs en Corse ont l'impression que leur vote sert à quelque chose ».

Sans aller dans le détail de cette affirmation, il faut en souligner la cruauté : Dans la France républicaine de 2021, les électeurs n'ont plus l'impression que leur vote sert à quoi que ce soit. Il est vrai que quand le suffrage universel ne va pas dans le sens de l'élite politique, comme ce fut le cas avec le référendum de 2005, l'élite politique s'assied sur le vote populaire. Il doit certainement s'agir de la République telle que Sarkozy, Hollande, Macron, la conçoivent.

Dans un cas (quand les électeurs en Corse donnent la majorité aux nationalistes) comme dans l'autre (quand les électeurs donnent la majorité au « Non »), ce sont les électeurs qui ont tort selon eux.

Alors quand les bien-pensants, c'est-à-dire les amis politiques de Sarkozy, Hollande, Macron parlent de République (attendrissant rapprochement de Laurent Marcangeli, droite, et Jean-Charles Orsucci, ex-socialiste, actuel macroniste), il faut rétablir les choses.

### **Qu'est ce que la République ?**

### **Et qu'est-ce que n'est pas la République ?**

Tout d'abord, ce n'est pas la République quand on bafoue le suffrage universel. Toute république digne de ce nom est basée sur le suffrage universel. Le suffrage universel a donné une majorité de « non » au referendum de 2005 ; on ne peut se dire « républicain » et avoir contribué au piétinement du suffrage universel. De même en Corse, le suffrage universel a donné une majorité absolue aux formations nationalistes et à Gilles Simeoni. Faire comme si cette majorité ne s'était pas prononcée, comme si elle n'existait pas, ce n'est pas être républicain.

Contribuer peu ou prou aux tentatives de déstabilisation d'une majorité élue, ce n'est pas être républicain.

Ce n'est pas la République quand la séparation des pouvoirs est foulée aux pieds.

Ce n'est pas la République quand la présomption d'innocence est bafouée comme Nicolas Sarkozy l'a fait lors de l'arrestation d'Yvan Colonna.

Ce n'est pas la République, ce n'est pas l'état de droit quand on nie le rôle des avocats, quand on défie la justice, quand on explique qu'une affaire « ne se plaide pas ». C'est



seulement dans un état totalitaire que l'avocat est subordonné au politique qui décide ce qui se plaide et ce qui ne se plaide pas.

Ce n'est pas la République quand le rapprochement des prisonniers en fin de peine permis par la loi est refusé par le gouvernement.

Ce n'est pas la République quand on stigmatise une partie de la population, et qu'on ne fonctionne que comme ça : « les bons » et « les pas bons ».

Ce n'est pas la République (*res publica*, la chose de tous) quand on oppose les vaccinés et les non vaccinés, les musulmans, les chrétiens et les juifs, les croyants et les non croyants.

Ce n'est pas la République quand on affirme combattre le terrorisme et que « en même temps », on sait que Daesh et les Ciments Lafarge ont passé un accord finançant le terrorisme.

Ce n'est pas la République quand on utilise ignominieusement le Covid pour supprimer les droits de l'assurance chômage.

Ce n'est pas la République quand le Président actuel s'inspire du Maréchal Pétain et que, après lui, il pénètre dans le sanctuaire de Lourdes, violant au passage la loi de 1905 (« la République ne reconnaît aucun culte »).

Ce n'est pas la République quand un Ministre dément de ses fonctions un dignitaire religieux musulman parce ses déclarations ne lui plaisent pas (assistera-t-on à la même réaction quand un dignitaire catholique rappellera en chaire *l'Épître de Paul aux Corinthiens* qui affirme « le chef de la femme c'est l'homme » ?)

Ce n'est pas la République quand on détruit les services publics, à commencer par l'Éducation nationale.

Ce n'est pas la République quand on ferme des centaines de lits d'hôpitaux et que l'on connaît les drames de la pandémie.

Ce n'est pas la République quand on réprime les manifestations avec une frénésie telle que la presse étrangère est horrifiée (l'écrasante majorité de la presse hexagonale a perdu toute déontologie).

Ce n'est pas la République quand l'animateur Pascal Praud est plus écouté que Robert Badinter.

Ce n'est pas la République quand les pauvres s'appauvrissent et que les riches s'enrichissent.

Ce n'est pas la République quand on profite du Covid pour détruire le Code du Travail. « La corrélation entre la vaccination et les revenus fait dire qu'en l'état actuel le pass sanitaire est antisocial. Ce sont des milliers de milliers de travailleurs·se·s qui se trouvent contraint·es et menacé·es de sanctions graves » affirme un appel de personnalités, parmi lesquelles le secrétaire général de la Libre Pensée (*Libération* du 23 juillet 2021).

Ce n'est pas la République quand, sans prendre d'autres avis que du Conseil de Défense (restreint et non élu) un homme seul prend des décisions, par ailleurs, tellement mal réfléchies qu'elles ressemblent à la fois au Père Ubu et aux Pieds Nickelés (les pompiers sont concernés par la vaccination mais pas les gendarmes...)

On pourrait continuer longtemps.

**Alors, c'est quoi la République ?**



*U fogliu di a libera pensata* - 8/2021

[librepensee20@gmail.com](mailto:librepensee20@gmail.com)

**C'est l'inverse de tout cela et c'est une très bonne chose !**

Alors, il faut défendre la République, défendre les libertés, défendre les services publics, défendre les droits sociaux, défendre la laïcité.

Parce que la République, c'est les libertés, les services publics, les droits sociaux, la laïcité.

**Adhérez à la Libre Pensée !**

**Soutenez la Libre Pensée**

- J'adhère à la Fédération de Corse de la Libre Pensée
- J'aimerais avoir plus d'informations et être recontacté

**Nom :**

**Prénom :**

**Téléphone :**

**Adresse :**

**Email :**

**Montant de la cotisation annuelle : 70 €**

**Montant de l'abonnement à la Raison, mensuel de la Fédération Nationale de La Libre Pensée : 13 €**

**Formulaire à retourner à [librepensee20@gmail.com](mailto:librepensee20@gmail.com)**